
Compte – rendu de la réunion de
Conseil Municipal du
9 mai 2017

Date de convocation :

4 mai 2017

Date d'affichage :

11 mai 2017

L'an deux mil dix sept,

Le neuf mai à vingt heures, le conseil municipal de la commune de ROSNOEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Mickaël KERNEIS, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice:14

Présents: 12

Votants: 12

Présents :MM. KERNEIS – BRIEN - Mme BIZEC – MM. RIVOAL – GRANNEC – Mme DEPARTOUT – M. HERVE – Mmes FOURN- LANCIEN- BUZARE - MM. MORIZUR - MARC.

Absents excusés : M. RANNOU - Mme LE SONN

Secrétaire de séance : Madame Laétitia DEPARTOUT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

1– AVIS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME.

Monsieur le Maire indique que tous les documents de présentation du projet du Plan Local d'Urbanisme ont été transmis aux conseillers avec la convocation.

Monsieur RIVOAL rappelle succinctement tout le travail effectué par la commission prévue à cet effet et précise les différentes étapes validées par le conseil municipal en insistant sur les points forts et négatifs contenus dans le projet du PLU de ROSNOEN.

Après avoir ouïe cet exposé et échanges, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur ce projet de Plan Local d'Urbanisme de ROSNOEN.

2 – VOTE DES SUBVENTIONS 2017.

La liste des demandes de subventions reçues en mairie a été examinée en détails par la commission des finances, réunie le 27 avril dernier.

Les membres de la commission proposent une liste d'associations retenues avec les montants alloués pour chacune d'elle.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal vote le montant alloué à chaque association comme indiqué dans le tableau ci-après.

Une somme est laissée sans affectation particulière pour le cas où une demande justifiée interviendrait en cours d'année.

N°	Association / organisme	Proposition de la commission des finances 2017	Vote du conseil municipal
1	Randorade	1 500,00	1 500,00
2	Comité des Fêtes	1 300,00	1 300,00
3	Ecole de Rosnoën	1 100,00	1 100,00
4	ESC CRANOU	875,00	875,00
5	ROZ Twirl	600,00	600,00
6	Club du Roz	300,00	300,00
7	Association "Sports et Loisirs" de Rosnoën	250,00	250,00
8	Musik An Arvorig	200,00	200,00
9	Route du sable	200,00	200,00
10	Dojo de l'Aulne	150,00	150,00
11	Bro Ar Ster Goz (Le Faou)	110,00	110,00
12	Association des anciens combattants	100,00	100,00
13	Tennis Club du Faou	100,00	100,00
14	Comité de dévelop.des agriculteurs (Châteaulin)	95,00	95,00
15	Restaurants du Cœur	50,00	50,00
16	Don du sang pays de Daoulas-Le Faou	50,00	50,00
17	Secours populaire Français	50,00	50,00
18	Association NEVEZENN - Gouren	50,00	50,00
19	Maison Familiale Rurale	25,00	25,00
20	Bâtiment CFA	25,00	25,00
21	Amicale Laïque - VTT	25,00	25,00
SOUS TOTAL		7 155,00	7 155,00
A REPARTIR EVENTUELLEMENT DANS L'ANNEE		2 345,00	2 345,00
TOTAL		9 500,00	9 500,00

3 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE DE CUISINIER(IERE)

Monsieur le Maire rappelle que le projet de réalisation des repas sur place avance tant au niveau achat de matériel qu'organisation auprès des producteurs locaux pour les commandes de denrées : une réunion est prévue avec les producteurs le 16 mai prochain en mairie.

D'autre part, il est nécessaire de recruter un ou une cuisinier (ière) à raison de 27 heures par semaine.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} ou 2^{ème} classe qui exécutera les fonctions de cuisinier (ière) sur la base de 27 h/semaine à compter du 16 août 2017.

4- ACQUISITION DE MATERIELS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE.

Dans le cadre de la réalisation des repas des enfants de l'école de ROSNOEN ainsi que du centre d'accueil à compter de la rentrée 2017/2018, il est nécessaire d'acquérir divers

matériels : armoire réfrigérée, rayonnages, congélateur, étagères... pour un coût total de 27 103.73 € H.T., soit 32 524.48 € T.T.C.

Commune de ROSNOEN – Séance du Conseil municipal du 9 mai 2017

Après échanges de vues,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

* retient l'achat de matériels et accepte le devis de BONNET-THIRODE de Saint-Brieuc pour un montant de 27 103.73 € H.T.,

* Sollicite une subvention du Conseil Départemental du Finistère,

* arrête le plan de financement indiqué dans la fiche financière jointe au dossier.

* précise que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2017.

5 – REALISATION D'UN TERRAIN DE BMX : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE.

Suite à plusieurs demandes émanant de jeunes gens de la commune et après visite de plusieurs aménagements de ce genre avec les Elus et certains administrés, une étude a été menée avec la commission concernée afin de concrétiser le projet.

Le terrain retenu se situe à côté du complexe multisports. Un devis a été demandé à une entreprise de Travaux publics pour le terrassement qui s'élève à : 8 370.00 € H.T., soit 10 044.00 € T.T.C. Il y a également du sable et un panneau signalétique à prévoir pour un coût de 1 500.00 € H.T.

Après échanges de vues,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

* retient le projet de création d'un espace pour la pratique de BMX et accepte le devis de l'entreprise GOASGUEN de Rosnoën pour un montant de 8 370.00 € H.T., ainsi que les dépenses complémentaires pour 1 500 € H.T.,

* Sollicite une subvention du Conseil Départemental du Finistère,

* arrête le plan de financement indiqué dans la fiche financière jointe au dossier.

* précise que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2017.

6 – CONVENTION A INTERVENIR AVEC LA COMMUNE DU FAOU POUR MUTUALISATION DU CENTRE D'ACCUEIL DES VACANCE SCOLAIRES.

Suite à plusieurs rencontres avec des élus de la commune du Faou, il a été convenu qu'une mutualisation peut être envisagée entre les deux communes pour le centre d'accueil des petites vacances et le mois de juillet sur le principe existant pour les mercredis après-midis de la période scolaire.

Le reste à charge serait réparti selon la fréquentation et le domicile des enfants.

Après réflexion, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la commune du Faou

7 – REVISION DE L'INDEMNITE DE FONCTION DE LA 2^{ème} ADJOINTE.

Suite à la démission d'une adjointe, il s'avère que les délégations de cette dernière ont été reprises en totalité par Madame Bizec, 2^{ème} adjointe. Par conséquent, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de réviser l'indemnité de fonction allouée à Madame BIZEC, étant donné que le montant maximum n'est pas atteint.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant de l'indemnité de fonction à verser à Madame Rolande BIZEC, 2^{ème} Adjointe au taux maximum, soit 16.50% de l'indice brut 1022 à compter du 1^{er} mai 2017.

8 – QUESTIONS DIVERSES.

- **Randorade : un compte-rendu de la rencontre avec le Représentant de l'association est présenté à l'assemblée.**

- **Etat d'avancement des différents chantiers :**
 - **Assainissement collectif : des sondages seront effectués sur un terrain situé au Treuscoat afin de savoir si ce terrain est apte à recevoir un système d'assainissement,**
 - **L'aire de stationnement et de pique-nique avec les plantations à Kergadalen est terminée,**
 - **Les travaux du bâtiment destiné à recevoir une artisanne sont commencés,**
 - **Concernant la future zone artisanale dans le bourg, la C.C.P.C.A.M. est intéressée par le projet et réalisera des esquisses d'aménagement prochainement,**
 - **Le panneau d'affichage au lotissement Gorré Menez est posé,**
 - **Un nouveau circuit de randonnée dénommé « Circuit de Radio-Kimerc'h » sera prochainement inscrit au Plan départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée.**

- **Date des prochaines réunions :**
 - **14 mai – Exposition à la salle polyvalente par l'association « Sport et loisirs » pour ses 30 ans d'existence,**
 - **16 mai :**
 - **A 10 h.30 – Réunion avec « Emergence »,**
 - **A 19 h. – Rencontre avec les producteurs locaux pour la restauration scolaire,**
 - **22 mai à 9 h.30 – Rendez-vous avec Quimper Internet pour mise au point du site,**
 - **31 mai à 19 h. : réunion de la commission « Ressources humaines » pour examiner les candidatures au poste de cuisinier(ière),**
 - **6 juin à partir de 18 h. : Entretiens avec les candidats au poste de cuisinier (ière),**
 - **20 juin à 20 h : Prochaine réunion de conseil municipal.**

**Pour extrait conforme,
LE MAIRE,**

Fait et délibéré à ROSNOEN le 9 mai 2017

La séance du conseil municipal du 9 mai 2017 comporte les délibérations numérotées de 1 à 8.

Signatures :

Monsieur Mickaël KERNEIS : _____

Monsieur Patrick BRIEN : _____

Madame Rolande BIZEC : _____

Monsieur François RIVOAL : _____

Monsieur Gilles GRANNEC : _____

Madame Laétitia DEPARTOUT : _____

Monsieur David HERVE : _____

Madame Marie-Anne FOURN : _____

Madame Patricia LANCIEN : _____

Madame Maud BUZARE : _____

Monsieur Jonathan MORIZUR : _____

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE ROSNOEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :

4 mai 2017

Date d'affichage :

11 mai 2017

Nombre de conseillers :

en exercice:14

Présents: 12

Votants : 12

**L'an deux mil dix sept,
Le neuf mai à vingt heures,
Le Conseil municipal de la commune de ROSNOEN,
légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la Présidence de Monsieur Mickaël KERNEIS, Maire,**

Présents: MM. KERNEIS – BRIEN - Mme BIZEC – MM. RIVOAL – GRANNEC – Mme DEPARTOUT – M. HERVE – Mmes FOURN - LANCIEN - BUZARE – MM. MORIZUR - MARC.

Absents excusés : M. RANNOU - Mme LE SONN

Secrétaire : Madame Laétitia DEPARTOUT

OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS 2017.

La liste des demandes de subventions reçues en mairie a été examinée en détails par la commission des finances, réunie le 27 avril dernier.

Les membres de la commission proposent une liste d'associations retenues avec les montants alloués pour chacune d'elle.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal vote le montant alloué à chaque association comme indiqué dans le tableau ci-après.

Une somme est laissée sans affectation particulière pour le cas où une demande justifiée interviendrait en cours d'année.

N°	Association / organisme	Proposition de la commission des finances 2017	Vote du conseil municipal
1	Randorade	1 500,00	1 500,00
2	Comité des Fêtes	1 300,00	1 300,00
3	Ecole de Rosnoën	1 100,00	1 100,00
4	ESC CRANOUE	875,00	875,00
5	ROZ Twirl	600,00	600,00
6	Club du Roz	300,00	300,00
7	Association "Sports et Loisirs" de Rosnoën	250,00	250,00
8	Musik An Arvorig	200,00	200,00
9	Route du sable	200,00	200,00
10	Dojo de l'Aulne	150,00	150,00
11	Bro Ar Ster Goz (Le Faou)	110,00	110,00

12	Association des anciens combattants	100,00	100,00
13	Tennis Club du Faou	100,00	100,00
14	Comité de dévelop.des agriculteurs (Châteaulin)	95,00	95,00
15	Restaurants du Cœur	50,00	50,00
16	Don du sang pays de Daoulas-Le Faou	50,00	50,00
17	Secours populaire Français	50,00	50,00
18	Association NEVEZENN - Gouren	50,00	50,00
19	Maison Familiale Rurale	25,00	25,00
20	Bâtiment CFA	25,00	25,00
21	Amicale Laïque - VTT	25,00	25,00
SOUS TOTAL		7 155,00	7 155,00
A REPARTIR EVENTUELLEMENT DANS L'ANNEE		2 345,00	2 345,00
TOTAL		9 500,00	9 500,00

**Pour extrait conforme,
LE MAIRE,**